AGENCE D'URBANISME Région de Reims
DÉVELOPPEMENT & PROSPECTIVE

notes de l'agence N°37

JUIN 2020

Territoire Durable
Qualité Paysagère
Et Urbaine

# PLANIFICATION ENERGETIQUE, DE QUOI PARLE-T-ON ?

**EN RÉSUMÉ**

Nos sociétés font aujourd'hui face à de nombreux bouleversements d'ordres climatique et écologique. Les territoires s'adaptent, s'organisent et trouvent de nouveaux virages pour répondre à ces défis. Au cœur de ces changements, les collectivités ont la responsabilité d'harmoniser et d'optimiser l'ensemble de leurs politiques publiques. Il s'agit pour elles d'établir des priorités et faire des choix couplant aménagements futurs et réflexions en matière d'énergie.

Une des réponses possibles au besoin d'élaborer une stratégie globale se trouve dans la mise en œuvre d'une **planification énergétique.**

Les travaux de l'Agence d'urbanisme s'orientent vers un cycle dédié à la transition énergétique avec comme point de démarrage cette première note. De quoi parle-t-on plus précisément lorsque l'on évoque la planification énergétique ? Sous quelle forme la traduire ? Comment utiliser cet outil et quels sont les leviers possibles pour les collectivités ?

Si plusieurs d'entre elles se sont d'ores et déjà emparées du sujet, la planification énergétique se traduit de diverses manières selon les contextes.

Sur nos territoires, il s'agit davantage d'un rééquilibrage des consommations et productions d'énergie pour répondre aux enjeux non seulement environnementaux (meilleure utilisation des ressources) mais surtout financiers (baisse des coûts, rationalisation), sociaux et sanitaires, via une connaissance affinée de nos potentiels et un urbanisme favorable à cet équilibre énergétique.

# UNE DÉFINITION, DES ENJEUX MULTIPLES

La transition énergétique appelle à la construction d'un nouveau modèle économique, social et politique et constitue une ligne directrice commune pour les territoires. Les lois Transition Energétique pour la Croissance Verte et NOTRe ont donné le ton et autorisent les collectivités à user de nouvelles marges de manœuvre pour répondre à ce défi. Néanmoins, il existe une vraie difficulté de mise en cohérence des politiques publiques face aux sujets environnementaux même si le secteur énergétique fait l'objet d'une forte dynamique de remise en question et de transformation. Jusqu'alors sectorisées, ces politiques tendent à se structurer et trouvent une réponse commune autour de la mise en œuvre d'une planification énergétique territoriale.

## UNE VISION TRANSVERSALE ET DURABLE

La Planification Energétique permet de créer une synergie entre plusieurs entités d'un territoire (habitat, transport, énergie...) en analysant le maximum des potentiels et des ressources locales. Ce processus permet aux collectivités de mener un aménagement du territoire plus autonome et durable ainsi qu'une stratégie d'approvisionnement en énergie en corrélation avec son urbanisme et ses futurs projets.

Une vision d'ensemble est nécessaire pour intégrer toutes les composantes de la transition énergétique. Ainsi, cette planification prend en compte un périmètre élargi, bien au-delà des frontières d'une collectivité afin d'exploiter les coopérations et complémentarités possibles entre territoires voisins. La planification énergétique intègre plusieurs échelles d'analyse et s'inscrit en transversalité des politiques publiques existantes, ce qui implique d'y associer une multitude d'acteurs.

## UN RÉÉQUILIBRAGE ÉNERGÉTIQUE NÉCESSAIRE...

Le Grand Reims et les Ardennes sont tous deux producteurs d'énergies. Si le biocarburant représente la filière majeure du Grand Reims, le département des Ardennes dispose quant à lui de ressources naturelles plus variées et produit donc un large éventail d'énergies renouvelables mais aussi non renouvelables (présence de la centrale nucléaire de Chooz) (carte ci-contre).

L'enjeu majeur pour ces territoires consiste à équilibrer la production et la consommation d'énergie. D'une part, il s'agit de diversifier leur production d'énergie, on parle alors de développer le mix énergétique. D'autre part, la réduction des consommations s'avère indispensable pour arriver à un bilan énergétique proche du nul.

**Une balance énergétique à équilibrer**

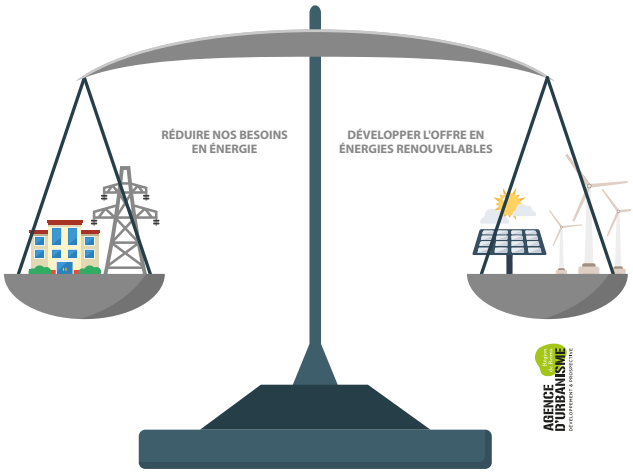


## ...COUPLÉ À DES ENJEUX COLLECTIFS

Intégrer la dimension énergétique dans les choix politiques sans en faire une contrainte mais un levier de développement local est une opportunité à saisir. La planification énergétique, de par sa transversalité, touche plusieurs domaines et contribue à répondre à de multiples enjeux notamment sociaux, financiers, climatiques ou encore sanitaires. Par exemple, la réduction des consommations et le développement des énergies non fossiles impactent plus globalement la qualité de l'air et le respect des obligations réglementaires. De même, dans un contexte de réduction des dépenses des collectivités, l'investissement dans une gestion et une utilisation raisonnée de l'énergie induira des retombées économiques bénéfiques sur le long terme. Enfin, des enjeux sociaux et environnementaux trouvent leur traduction dans la planification énergétique grâce à l'accès garanti à l'énergie pour tous à travers le déploiement des réseaux et l'optimisation des transports de ces énergies tout en préservant les écosystèmes et les paysages.

**Production d'énergies renouvelables et non renouvelables sur le Grand Reims et les Ardennes**

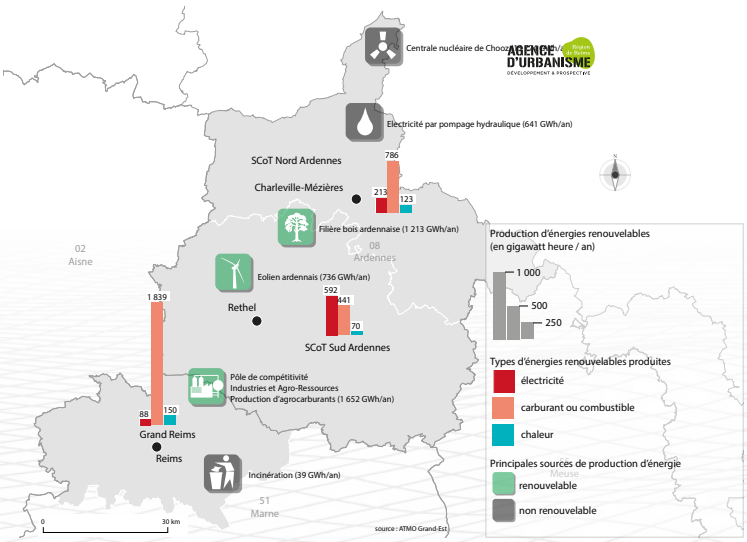

# DES OUTILS POUR AGIR SUR NOS TERRITOIRES

**ZOOM SUR...**

**Toile énergétique®, un outil pour comprendre les flux**

Sur le modèle de sa Toile industrielle® initiée en 2009, le territoire Flandre-Dunkerque a souhaité élargir cet outil au domaine de l'énergie en créant son schéma des relations énergétiques. Le développement de cet outil de data visualisation a permis de comprendre les flux énergétiques au sein des territoires et d'identifier les leviers d'actions mobilisables localement : quelles ressources et matières premières importées, produites, transformées, échangées entre entités (unités de productions, consommateurs, stockeurs...) et entre territoires. Support d'acculturation, de suivi et d'identification des opportunités futures, la Toile constitue un outil déterminant pour engager avec ambition une transition.

**Achat d'énergies hors territoire**

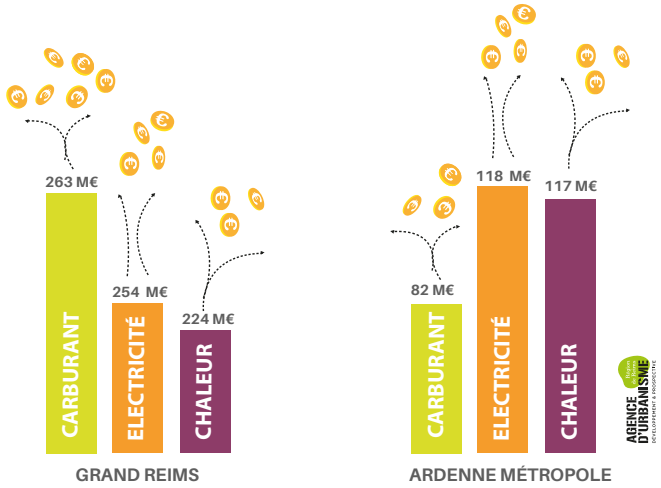


SOURCE : Résultats issus de l'outil FacETe, d'après les données de l'Observatoire Climat Air Energie Grand Est et données INSEE

## CONNAÎTRE SON TERRITOIRE...

Pour orienter leurs décisions et répondre aux enjeux de la transition énergétique, les collectivités évaluent différents scénarios d'aménagement, notamment du point de vue énergétique, grâce à des outils adaptés.

La connaissance du territoire, de ses productions et consommations actuelles et de ses potentialités sont nécessaires à l'organisation future de ce dernier et à la mise en synergie de ses composantes. En complément, les collectivités doivent pouvoir se baser sur des critères économiques, écologiques et sociaux précis et mesurables pour choisir des solutions appropriées au contexte territorial.

Il est donc important d'appréhender et maîtriser la facture énergétique du territoire comme l'un des éléments déterminants. Sur le Grand Reims et Ardenne Métropole, elle s'élève en moyenne à 2450€ par habitant et par an. Cela représente 9% du PIB local pour chacun de ces deux EPCI et une balance commerciale liée à l'énergie déficitaire. Ce premier constat permet d'engager des débats quant aux trajectoires souhaitées par les collectivités et aux moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Quelques exemples de réflexions, d'actions ou encore de programmes menés en France et en Europe apportent des éclairages quant à la manière d'aborder cette question de la planification énergétique.

**L'exemple du SCoT des Vosges Centrales, un SCoT porteur du Plan Climat**

Le syndicat mixte portant le SCoT des Vosges Centrales s'est engagé dans la planification énergétique par le biais de son Schéma de Cohérence Territoriale. Si au départ, le besoin d'animation territoriale sur le sujet de l'énergie s'est fait ressentir dans les territoires disposant de peu d'ingénierie, c'est bien à l'échelle du SCoT que celui-ci s'est avéré le plus approprié. Il est en effet reconnu que les choix en matière d'aménagement et d'urbanisme ont un impact important sur les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre. Le SCoT est donc un outil privilégié pour anticiper le changement climatique par une politique d'urbanisme qui lutte contre l'étalement urbain et favorise l'articulation entre l'habitat et les transports en commun notamment.

## Spatialiser l'énergie pour mieux l'intégrer dans les projets : la méthode planeter

Le projet de Recherche & Développement suisse PlanEter (Planification Energétique Territoriale) vise, à travers un outil de type Système d'Information Géographique (SIG) à fournir aux collectivités une vision globale et intégrée du système énergétique de leur territoire.

L'évaluation des consommations et productions d'énergies actuelles et futures, l'état des réseaux et des projets permettent la définition d'objectifs climat-énergie réalistes et l'élaboration d'une stratégie énergétique adaptée au territoire. Cette analyse renforce en outre la connaissance et aide à déterminer quelle(s) énergie(s) déployer, à quelendroit et à quel moment.

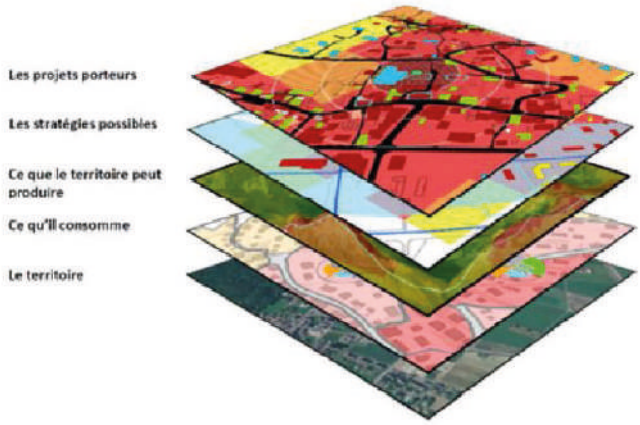


Approche PlanETer de la planification énergétique - Source : CREM, www.crem.ch

## ...POUR ACTIONNER LES BONS LEVIERS

Ces outils précédemment décrits permettent d'élaborer de réelles stratégies à des échelles pertinentes pour l'énergie. Ils orientent les collectivités dans le choix des leviers à actionner pour ainsi passer à la phase opérationnelle de la planification énergétique.

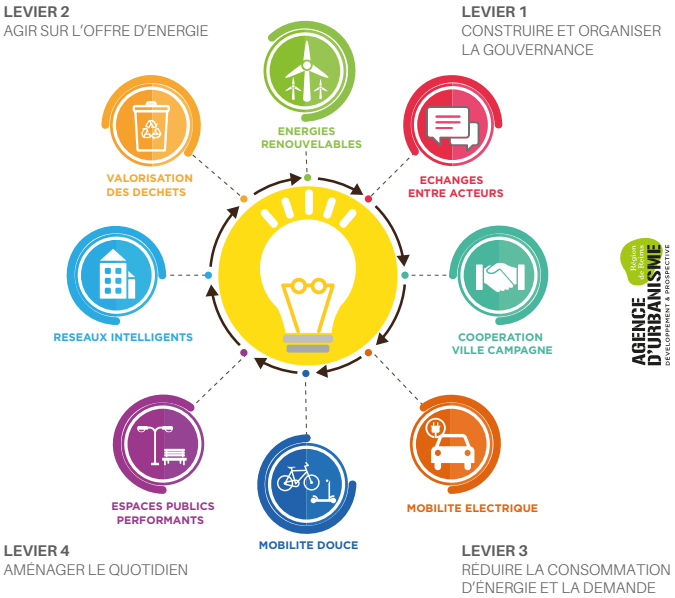


### BILAN ET PERSPECTIVES

L'analyse des consommations et productions d'un territoire est un premier pas dans l'élaboration d'une **planification énergétique**. Cette dernière doit s'articuler avec l'ensemble des politiques publiques mais également avec les propres mécanismes du territoire : sa structuration, le modèle de développement souhaité, les risques associés (notamment ceux liés au paysage) et plus largement s'interroger de l'influence des modes de vie de demain sur les modèles énergétiques. Chaque territoire implique une réponse spécifique et adaptée au travers différents outils s'inscrivant dans la mise en place d'une planification énergétique : SCoT, PCAET, outils numériques....

Des premiers éléments de réponse sont proposés dans les Plans Climat Air Energie Territoriaux aujourd'hui en cours d'élaboration sur le Grand Reims et Ardenne Métropole ou à plus large échelle dans les Schémas de Cohérence Territoriaux. Ces documents servent de socles pour relever les défis de la transition énergétique. Ils mettent en cohérence les politiques sectorielles et les actions engagées localement. Il s'agit avant tout, à travers leur élaboration ou leur révision, de favoriser les synergies entre acteurs, sans lesquels les projets liés à la transition énergétique ne verraient pas le jour.

**Président de l'AUDRR**
Cédric CHEVALIER

**Directeur de publication**
Christian DUPONT

**Rédaction**
Justine TIGÉ

**Conception graphique**
Wafa SEGHIR

AGENCE D'URBANISME Région de Reims
DÉVELOPPEMENT & PROSPECTIVE
www.audrr.fr